

Dès 2004, la Région Poitou-Charentes a fait de l'excellence environnementale l'une de ses sept priorités en mobilisant l'ensemble des habitants avec un objectif majeur : le respect du Protocole de Kyoto, pour agir contre les changements climatiques. Plus de 700 millions d'euros ont été investis sur des secteurs prioritaires : l'énergie, les transports collectifs et notamment le TER, le développement des éco-industries et des compétences dans la croissance verte.

Édito



La lutte contre les changements climatiques représente l'un des plus grands défis du XXI^e siècle. C'est aussi un formidable levier pour les activités et les emplois de demain.

Consciente de cet enjeu et de l'effort collectif à mettre en œuvre, la Région Poitou-Charentes s'est engagée dans une politique d'excellence environnementale.

Ses objectifs sont de :

- réduire de 20% les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre en région à l'horizon 2020 ;
- tripler d'ici 2015 la production d'énergies renouvelables (25 %) ;
- créer une dynamique de développement local, adoptant des modes de consommation, de production industrielle et d'aménagement écoresponsables.

Ces objectifs, véritable enjeu pour la préservation de l'environnement et pour l'emploi local, passent par une politique volontariste de mobilisation de tous les acteurs et de soutien à l'émergence d'une filière éco-industrielle.

La politique énergétique de la Région Poitou-Charentes préserve le pouvoir d'achat et freine la précarité énergétique grâce aux filières solaires et bois-énergie pour la production de chaleur, et la production d'électricité décentralisée avec le photovoltaïque.

Avec le soutien de l'ADEME et du FEDER, elle s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire : particuliers, entreprises, associations, collectivités.

Consciente de l'importance de la sensibilisation et de l'information pour permettre un accès de ces énergies à l'ensemble des habitants, le partenariat avec ENERPLAN, pour ces 3^{èmes} Journées Européennes Solaires, est un prolongement naturel des initiatives régionales déjà existantes, comme le week-end portes ouvertes « Printemps des Energies Renouvelables » et les 13 Espaces Info Energies, développés avec l'ADEME et d'autres collectivités, sur le territoire régional.

Ségolène Royal,
Présidente de la Région Poitou-Charentes

Un Plan régional solaire pour le développement écologique et économique régional

Dans un contexte de crise économique et d'augmentation régulière des coûts de l'énergie, la Région a adopté un **Plan Energie Solaire régional** visant à **accroître la production décentralisée d'énergie renouvelable, à développer l'emploi et la filière photovoltaïque** en région, et à atteindre les 20% d'énergies renouvelables en 2020.

Dans ce cadre, elle a mis en œuvre de nombreux moyens tels que :

- la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Poitou-Charentes Energies Renouvelables (SCIC) pour le portage et le montage de projets clefs en main ;
- la création d'un micro crédit 0% Energie verte en partenariat avec les réseaux bancaires ;
- la mobilisation avec la Banque Européenne d'Investissement d'une ligne de crédit de 400 M€ de prêts à taux privilégiés ;
- la mobilisation d'une enveloppe financière pour des projets d'investissement photovoltaïque dans le cadre des Fonds européens FEDER ;
- le lancement d'un appel à propositions pour l'implantation d'entreprises intervenant dans la filière solaire ;



Lycée Kyoto à Poitiers « 100% énergies propres »

- l'accompagnement des collectivités, des entreprises et des coopératives agricoles qui disposent de toitures favorables à l'implantation de centrales solaires.

Sur son propre patrimoine, comme les lycées, la Région a déjà installé des centrales photovoltaïques pour une puissance de 1300 kWc.

Les objectifs chiffrés du Plan Solaire régional

9 mois après le lancement du prêt énergie solaire régional (partenariat BEI – Unifergie/Crédit Agricole), plus de 200 millions d'euros de projets sont recensés, représentant 35 MWc de puissance, soit la moitié des objectifs fixés pour 2012.

Devant cette dynamique régionale de la filière, de nouveaux objectifs ont été fixés en 2009 : atteindre, d'ici 2015, une puissance installée de 270 MWc, soient 10% du potentiel solaire régional estimé à 2,7 GWc, ce qui représente plus d'un milliard d'euros d'investissements.

2 bus de mer électrosolaires à La Rochelle

Dans le cadre de la rénovation de son équipement de transports urbains, l'agglomération de La Rochelle a fait l'acquisition de 2 bus de mer électro-solaires pour la desserte reliant le Vieux-Port et le Port de plaisance des Minimes en substitution de 2 bateaux à énergie thermique.

Ces 2 catamarans 100% électriques prennent en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et favorisent l'usage des vélos. Une tarification pour l'ensemble des modes de transports est accessible grâce à une carte unique « YELO ».

Les bateaux électro-solaires d'une capacité de 75 passagers fonctionnent uniquement à l'électricité. Une partie est fournie par les modules photovoltaïques avec un jeu de batteries. Un effort particulier a été fait sur l'hydrodynamisme et le système de propulsion pour réduire la consommation.

Données clés :

Capteurs solaires photovoltaïques installés : 7,2 kWc
Surface de modules : 52 m²
Aide FREE (FEDER): 173 600€
Mise en circulation : janvier et avril 2009



Les bus de mer électro-solaires entre les deux Tours historiques de La Rochelle

Un soutien au solaire thermique pour une baisse des charges d'énergie

Avec une hausse moyenne de près de **10%** des coûts pour l'énergie domestique et de **12%** pour les carburants pour la seule année 2008, les ménages souffrent de plus en plus des hausses de prix. En 2008, cela représentait pour un ménage une dépense supplémentaire de **140€** pour la maison et **156€** pour les carburants. Cette augmentation se poursuivra avec **une hausse régulière** de la tarification du gaz et de l'électricité notamment.

Seuls ceux s'étant équipés en énergies renouvelables pourront échapper à cette hausse de leur facture énergétique. C'est la seule voie durable pour **limiter la précarité énergétique et réduire les inégalités sociales** dans ce domaine.

Face à ce constat, et consciente qu'une installation de capteurs solaires peut couvrir jusqu'à 60% de nos besoins en eau chaude sanitaire, et donc constituer un outil pour la maîtrise des charges financières correspondantes, la Région Poitou-Charentes soutient pleinement, dans le cadre du Fonds Régional d'Excellence

Environnementale Poitou-Charentes (FREE), en partenariat avec l'ADEME, le développement et la diffusion de tels équipements.



Cette politique de soutien au solaire thermique concerne tout particulièrement le secteur des logements sociaux et vient compléter la politique régionale à destination des bailleurs sociaux. Ainsi la Région, dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec la Caisse des Dépôts et Consignations, apporte son soutien à la réhabilitation thermique des logements, ainsi qu'à leur construction, répondant à des critères de performances énergétiques ambitieux (THPE dans l'ancien et BBC dans le neuf) par le financement des prêts immobiliers à taux zéro.

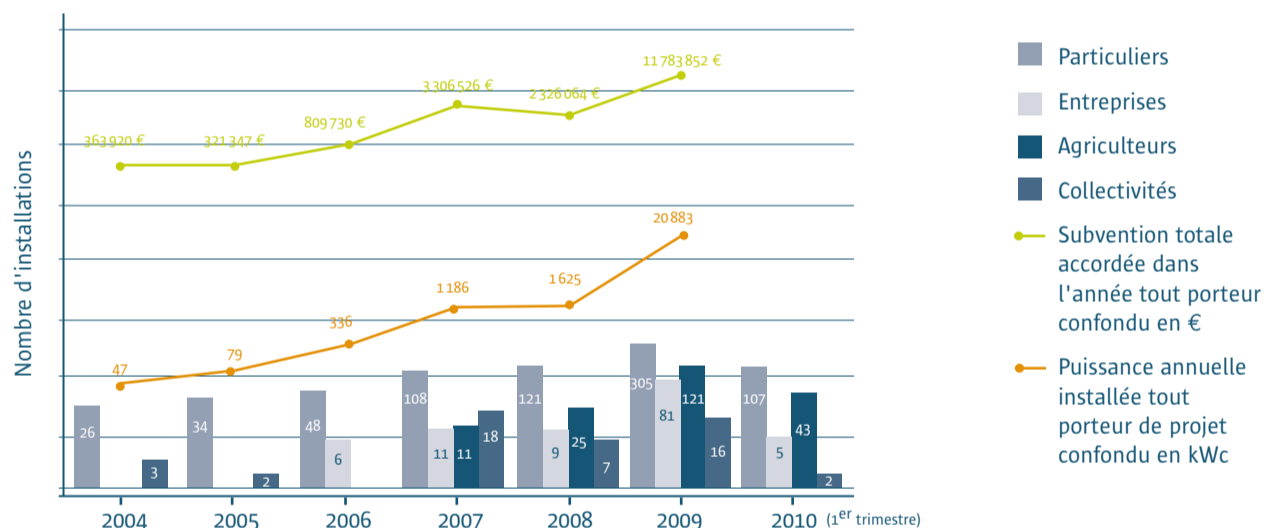
Bilan des installations solaires soutenues

Depuis 2004, ce sont 1 114 installations photovoltaïques qui ont été soutenues pour une puissance totale de plus de 30,8 Mwc, plaçant ainsi la région Poitou-Charentes parmi les toutes premières en France.

Il est à noter que les données de l'année 2010 sont des chiffres provisoires (1^{er} mars) pour l'année en cours. Ils soulignent la poursuite du dynamisme du secteur solaire en Poitou-Charentes.

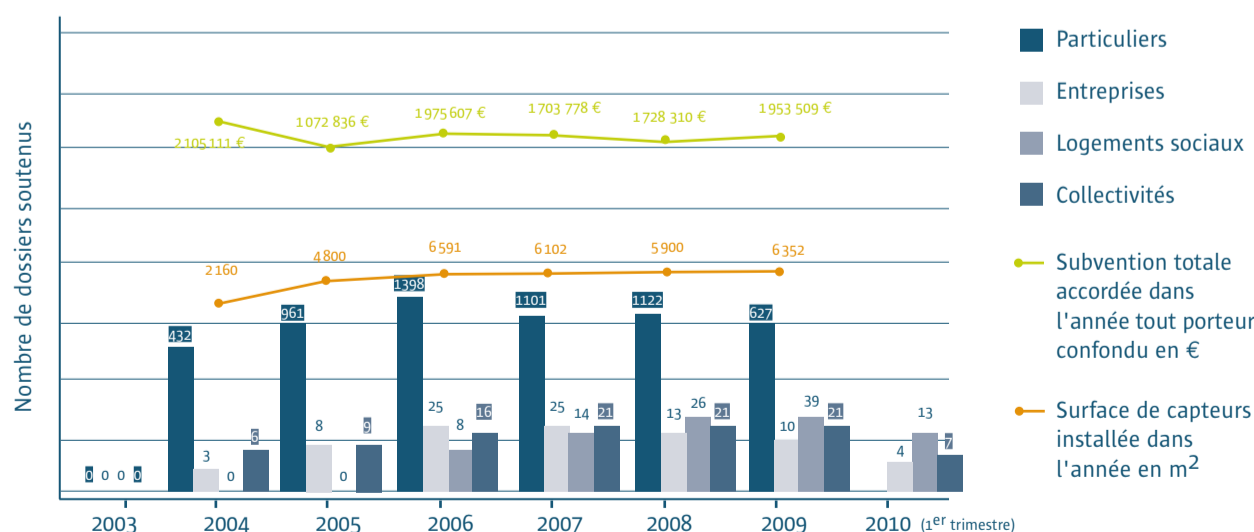
Ce nombre d'installations se répartit comme suit :

- 749 installations photovoltaïques chez des particuliers pour une puissance de 2,17 Mwc
- 365 installations collectives pour une puissance totale de 28,7 Mwc



Depuis 2004, ce sont plus de 5915 installations solaires thermiques qui ont été soutenues, pour une surface totale de capteurs installée de 24945 m². Ces installations se répartissent comme suit :

- 5641 installations d'eau chaude solaire chez des particuliers, pour une surface de capteurs de 19 152 m²
- 274 installations collectives, pour une surface de capteurs de 5 793 m² dont :
 - 87 installations dans le secteur du logement social pour 2 305 m²
 - 103 installations au sein de collectivités pour une surface de 2 238 m²
 - 84 installations au sein d'entreprises pour une surface de 1 250 m²



Contacts

Pascal Bonnet
Service Maîtrise de l'Energie, Energies Renouvelables, Air
Maison de la Région / 15, rue de l'Ancienne Comédie / BP 575 / 86021 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 38 47 43 / environnement@cr-poitou-charentes.fr

www.poitou-charentes.fr

Liste des Espaces Info Énergie en Poitou-Charentes



Charente (16)

• C.A.U.E.16

31, boulevard Besson Bey / 16000 Angoulême
 Tél. : 05 45 92 95 93 Fax : 05 45 95 51 74
 Conseiller énergie : Julien Huart / email : infoenergie.caue16@wanadoo.fr

Charente-Maritime (17)

• Communauté d'Agglomération de Rochefort

Espace Nature / place Colbert / 35, rue Audry de Puyravault
 17300 Rochefort
 Tél : 05 46 87 48 44 Fax : 05 46 89 76 30
 Conseiller énergie : Fabien David / email : infoenergie@cda-paysrochefortais.fr
 Permanence les mardi et mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h45 et sur rendez-vous

• Communauté d'Agglomération de La Rochelle

14, rue des Gentilshommes / 17000 La Rochelle
 Tél./Fax : 05 46 51 11 42
 Conseiller énergie : Denis Paillet / email : eie@agglo-larochelle.fr
 Permanence tous les jeudis et vendredis 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

• Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique

107, avenue de Rochefort / 17201 Royan Cedex
 Tél./Fax : 05 46 22 19 36
 Conseiller énergie : Julien Texereau / email : infoenergie@pays-royannais.com
 Permanence tous les mercredis de 14h00 à 17h30.

• Maison de l'énergie

Heurtebise / 17500 Jonzac
 Tél./Fax : 05 46 04 84 51
 Conseiller énergie : Sylvain Bellot / email : sylvain.bellot@cg17.fr
 De mars à novembre : permanence téléphonique : jeudi et vendredi de 14h à 18h et accueil au public : mercredi et samedi de 14h à 18h
 De décembre à février : période de vacances scolaires uniquement - après-midi

• Défi Energies 17 / Spécialité Scolaire

5, rue Jean Philippe Rameau / 17700 Surgères
 Tél. : 05 46 01 18 67
 Conseillère énergie : Isabelle Laroche / email : contact@defi-energies17.org

Deux-Sèvres (79)

• Communauté d'Agglomération de Niort

Pépinière d'entreprises "l'Arche Bleue"
 3, rue Archimède / 79000 Niort
 Tél. : 05 49 77 11 65
 Conseillère énergie : Béatrice Gouin / email : info.energie@agglo-niort.fr
 Accueil public le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous
 28, rue Blaise Pascal / BP 193 / 79006 Niort Cédex

• CRER / Spécificité Energies Renouvelables

Rue de l'Eglise / 79160 Villiers en Plaine
 Tél : 05 49 08 99 11 Fax 05 49 08 24 25
 Conseillers énergie : Sabrina Mathez et Mathieu Mansouri / email : pie.crer@wanadoo.fr
 Accueil public: mercredi de 12h à 14h et de 17h à 19h et sur rendez-vous
 Accueil téléphonique : tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h

• Syndicat Mixte du Pays Thouarsais

Centre Prométhée / 21, avenue Victor Hugo
 BP 192 / 79104 Thouars Cedex
 Tél. : 05 49 66 68 63 Fax 05 49 66 68 80
 Conseillère énergie : Delphine Maisonneuve / email : info.energie@pays-thouarsais.com
 Accueil public : lundi de 9h-12h30, mardi de 14h-17h30 et mercredi matin de 9h-12h30
 Permanence téléphonique le mardi de 10h30 à 12h30

Vienne (86)

• Communauté d'Agglomération de Poitiers / Point Info Environnement

8, rue des Grandes Ecoles / 86000 Poitiers
 Conseiller énergie : Martial Plaud / email : infoenergie@agglo-poitiers.fr
 Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h30 à 18h
 Tél. : 05 49 52 38 98

• C.P.I.E. Seuil du Poitou

Moulin de Chitré / 86210 Vouneuil-sur-Vienne
 Tél. : 05 49 85 11 66 Fax : 05 49 02 83 07
 Conseiller énergie : Grégory Chollet / email : cpie-seuil-du-poitou@wanadoo.fr
 Accueil téléphonique : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

• Vienne Habitat

17, rue Carnot / 86000 Poitiers
 Tél. : 05 49 61 61 91 Fax : 05 49 61 61 87
 Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h
 Conseillers énergie : Vanessa MAITRE et Vincent Billy
 email : eie86@orange.fr et eie86@live.fr